

Ostéopathes



© 2014 Les Echos Publishing

L'Union fédérale des ostéopathes de France (UF0F) vient de révéler les résultats d'une étude portant sur les revenus des ostéopathes en 2012. Cette étude révèle de forte disparité.

Depuis 2003, année de reconnaissance de l'ostéopathie, la profession a augmenté ses revenus de 10 % en moyenne chaque année. En 2012, un ostéopathe exclusif, qui n'est donc ni médecin, ni kiné, a gagné 2 302 euros net par mois, soit un bénéfice de 27 632 euros annuels. Un quart de ces ostéopathes a perçu 4 250 euros net mensuels, soit 51 000 euros annuels. Un autre quart n'a gagné que 690 euros net mensuels, soit 8 300 euros de bénéfices.

En 2014, plus de 22 000 professionnels pratiquent l'ostéopathie en France, dont 7 500 masseurs-kinésithérapeutes et 1 700 médecins. À titre de comparaison, les médecins et les masseurs-kinésithérapeutes libéraux ont respectivement perçu en 2012, 76 000 euros et 65 000 euros pour les mieux rémunérés.

Un déséquilibre qui inquiète la profession et laisse douter de la possibilité pour les 12 800 ostéopathes exclusifs de vivre uniquement de leur pratique...

© 2014 Les Echos Publishing